

COMMENTAIRE

La crise du Covid-19 a-t-elle contribué à modifier la division du travail selon le genre au sein des familles ?

Did the COVID-19 Crisis Contribute to a Change in the Gender-Based Division of Work within Families?

Hélène Couprie*

Résumé – Ce commentaire met en perspective deux articles de ce numéro analysant l’impact de la crise du Covid-19 sur l’allocation des temps au sein des familles en France : celui d’Ariane Pailhé, Anne Solaz et Lionel Wilner et celui d’Hugues Champeaux et Francesca Marchetta. Les deux montrent que les arrangements familiaux sont apparus globalement souples, puisque les usages des temps ont fortement varié sous l’effet du contexte, conduisant à une implication bien plus grande des hommes dans les tâches ménagères et surtout parentales. Mais cette souplesse, loin d’être inédite, est compatible avec une division traditionnelle des rôles selon le genre. Les ajustements observés peuvent être issus d’un modèle dans lequel l’homme jouerait dans la production domestique le rôle de travailleur secondaire, mobilisable en cas d’indisponibilité du travailleur principal, la femme. L’ancrage décisionnel des familles en France selon des normes de genre perdure, constitue un gaspillage de ressources et génère des inégalités temporelles pouvant émerger sous forme de conflits intra-familiaux.

Abstract – *This commentary puts into perspective two of the articles in this issue, which analyse the impact of the COVID-19 crisis on the allocation of time within families in France: one written by Ariane Pailhé, Anne Solaz and Lionel Wilner, the other by Hugues Champeaux and Francesca Marchetta. Both reveal that family arrangements appeared generally flexible, since time use changed significantly in the context of the crisis, leading to men becoming much more involved in household chores and parenting in particular. However, far from being unprecedented, this flexibility is compatible with a traditional division of roles according to gender. The changes observed may result from a model of domestic production in which the man plays the role of a secondary worker who can be mobilised in the event of the unavailability of the primary worker, the woman. Decisions made by families in France are still anchored to gender norms; not only does this constitute a waste of resources, it also generates temporal inequalities that may manifest as intra-family conflicts.*

JEL : J16, D13, I31

Mots-clés : production domestique, temps parental, décision intra-familiale

Keywords: domestic production, parenting time, intra-household decision making

*Aix Marseille Univ, CNRS, LEST, Aix-en-Provence. Correspondance : helene.couprie@univ-amu.fr

Les jugements et opinions exprimés par les auteurs n’engagent qu’eux-mêmes, et non les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori l’Insee.

Citation: Couprie, H. (2022). Did the COVID-19 Crisis Contribute to a Change in the Gender-Based Division of Work within Families? *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, 536-37, 51–55. doi: 10.24187/ecostat.2022.536.2088

La pandémie de Covid-19 a surgi dans la vie économique et sociale avec son lot de bouleversements imprévus. L'activité économique « non essentielle » s'est vue mise à l'arrêt ou reléguée, lorsque c'était possible, à domicile. Parmi l'ensemble des bouleversements vécus à cette occasion, il en est un qui a particulièrement attiré l'attention : la quasi-généralisation du télétravail aurait rendu poreuse la frontière entre sphère familiale et sphère professionnelle. La fermeture des écoles et des crèches lors du premier confinement aurait de surcroît accru la charge parentale et favorisé l'investissement des hommes au sein des foyers, contribuant à briser la frontière ténue et factice séparant ces deux univers.

Cette porosité entre sphère familiale et sphère professionnelle n'est pourtant ni nouvelle, ni inconnue. La vie de famille (enfants, conjoint) génère un ensemble de contraintes et d'opportunités, qui entraînent leur lot de conséquences sur la vie professionnelle de ses membres. Ces contraintes concernent le plus souvent des femmes dont le rôle reste majoritairement dévolu à la famille, conformément aux normes de genre qui régissent la répartition sexuée des rôles dans la société. La difficile conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle est, en effet, largement mobilisée pour expliquer les inégalités entre hommes et femmes sur le marché du travail.

Le lien inverse, reliant les caractéristiques d'emploi aux arrangements intra-familiaux, relève de l'étude de la sphère privée dont le fonctionnement est infiniment moins observé. Les arrangements familiaux déterminent de façon informelle les modalités de productions qualifiées de domestiques (entretien du foyer et des enfants). En effet, la famille constitue un lieu majeur de production des niveaux de vie, mais aussi de reproduction et de transmission du capital humain. Mal observées, les productions domestiques non marchandes mobilisent comme ressource principale le temps, dénominateur commun, visible et mesurable, objet d'arbitrage et de conflit, entre des sphères familiale et professionnelle fondamentalement imbriquées.

De nombreux pays européens interviennent pour faciliter l'articulation entre les deux sphères. À cet égard, la France se situe parmi les pays les plus généreux (Thévenon, 2008). On y observe un haut niveau de fertilité couplé à un haut niveau de participation des femmes au marché du travail. Goodin *et al.* (2008) tempèrent toutefois ce constat d'efficacité de l'État providence français : en se fondant sur la notion d'autonomie

temporelle, les auteurs trouvent que les inégalités entre hommes et femmes sont particulièrement fortes en matière de temps discrétionnaire¹ (écart de 5 heures en moyenne en France en 1998 contre 1 heure seulement en Allemagne²). De plus, le système socio-fiscal ne réduirait pas les fortes inégalités temporelles au sein des familles dont les deux conjoints travaillent. Quelle que soit la mesure adoptée, l'inégale répartition du travail domestique entre hommes et femmes en France était et reste la norme. Elle génère de fortes inégalités au sein des couples bi-actifs (Ponthieux & Schreiber, 2006). Les femmes continuent d'assumer la plus grande part du travail domestique, et ce même si elles sont plus productives que leur conjoint et s'investissent davantage dans le travail marchand (Sofer & Thibout, 2015). Une chose est sûre : une partie des leviers publics ou privés d'externalisation de la production domestique, qui permettraient de réduire les inégalités temporelles intra-familiales entre hommes et femmes, ont été inactivés par le confinement décrété lors de la crise du Covid-19.

Une démarche commune mais des méthodologies différentes

Les articles d'Ariane Pailhé, Anne Solaz et Lionel Wilner (PSW ensuite) et d'Hugues Champeaux et Francesca Marchetta (CM ensuite) dans ce numéro analysent tous deux les effets de la crise sanitaire sur les usages du temps dans les familles. La crise du Covid-19 a en effet constitué une variation de contexte exogène d'une ampleur sans précédent. L'observation des comportements des familles en réaction à cette crise fournit des indications précieuses sur les arrangements intra-familiaux et leurs bouleversements éventuels. L'intérêt de ces travaux est multiple. Ils fournissent, d'une part, de précieuses données descriptives récentes sur la répartition du temps au sein des familles en France. Ils contribuent à la littérature mesurant les effets économiques et sociaux de la crise du Covid-19. Enfin, ils apportent des éclairages fondamentaux sur le fonctionnement des familles.

L'exogénéité et l'importance du choc qui a affecté la plupart des ménages rend notamment

1. Le temps discrétionnaire est du temps dont l'usage est choisi. Il se définit comme le temps total disponible hebdomadaire (168 heures) moins le temps nécessaire pour combler les besoins économiques (heures de travail nécessaires pour atteindre la ligne de pauvreté), sociaux (la moitié de la médiane du temps consacré au ménage, à la cuisine, aux courses, et aux soins aux enfants) et biologiques (4/5^e de la médiane du temps consacré aux soins personnels et au sommeil).

2. Voir Goodin *et al.* (2008), figure 3.1.

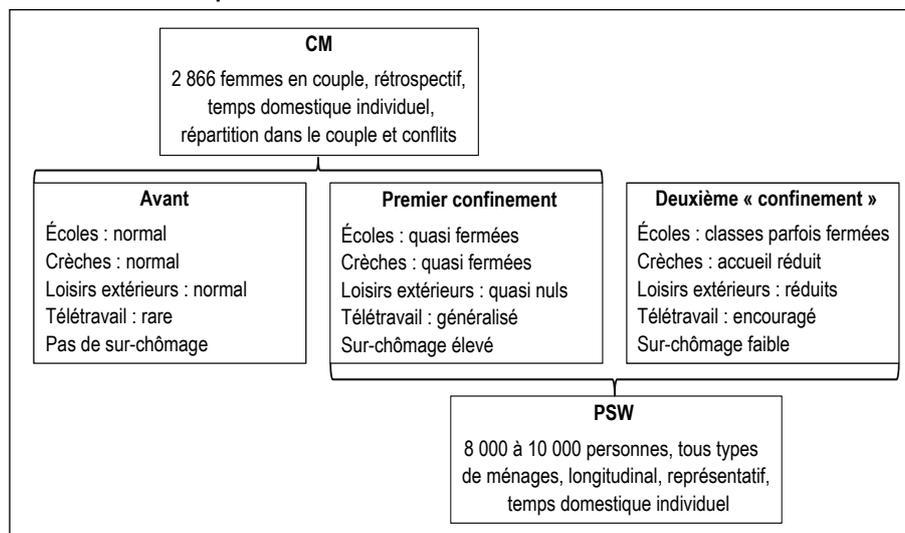
possible l'observation de l'impact de variables de contexte pour lesquelles on n'observe habituellement de variation qu'en comparant des ménages différents. Or, la mesure de l'effet propre de variations de contexte entre ménages sur les comportements est usuellement brouillée, du fait que le contexte est en partie choisi par les ménages eux-mêmes (*via* les interactions de négociation intra-familiales ou la mise en couple). Considérons par exemple l'impact du télétravail. Il est possible de comparer les répartitions des temps domestiques entre ménages qui travaillent sur site et ménages dont l'un des membres télétravaille au domicile. Une telle mesure ne permettrait toutefois pas de connaître l'impact du télétravail puisque ce dernier peut être choisi en lien avec des objectifs liés à l'utilisation des temps (rester à la maison en télétravail le mercredi pour s'occuper des enfants, par exemple). Ce problème d'endogénéité ne se pose pas ici et c'est l'une des valeurs ajoutées majeures des deux articles.

Les deux articles se distinguent toutefois par leur méthodologie. PSW s'appuient sur un ensemble de tris croisés issus de l'enquête longitudinale

EpiCov représentative de la population française, réalisée au cours des deux confinements de 2020. CM optent pour une régression multivariée, isolant l'effet du contexte à partir des résultats d'une enquête ponctuelle, exploitée pour un échantillon non représentatif de femmes en couple. L'information sur la situation avant le confinement est collectée grâce à une question rétrospective. PSW comparent les deux confinements en interprétant *grosso modo* le deuxième confinement comme un retour à la normale. Dans les deux cas, les données d'utilisation du temps sont collectées de façon minimaliste, *via* une question d'évaluation individuelle. PSW ne disposent pas de l'information sur le conjoint, tandis que CM disposent d'informations unilatérales sur le partage intra-familial des tâches. Ce deuxième article est plutôt mieux équipé pour identifier les effets du confinement sur les arrangements intra-familiaux tandis que le premier article, plus robuste, fournit une vue d'ensemble de l'hétérogénéité des impacts pour différents types de familles.

Les principaux effets de contexte impliqués dans les deux articles sont schématisés ci-dessous.

Schéma – Comparaison des effets de contexte mesurés dans les deux articles



Ce schéma permet de constater que les effets de contexte du deuxième confinement relativement au premier sont à l'opposé des effets du premier confinement relativement à la normale pré-crise ; leur ampleur diffère toutefois au sein de chaque sous-dimension.

Quid de la multidimensionnalité du choc ? En se fondant sur les théories récentes des décisions intra-familiales, les auteurs recensent différents canaux de transmission par lesquels le choc du premier confinement a pu modifier les temps domestiques (tâches ménagères et parentales)

et leur répartition inter et intra-ménages. La fermeture des écoles, crèches et restaurants aurait contribué à augmenter les besoins familiaux en production domestique. Parallèlement, le chômage, la réduction des temps de trajet et celle des possibilités de loisirs hors du foyer ont généré davantage de temps disponible pour cette production, de façon potentiellement différenciée selon le membre du ménage concerné. L'émergence du télétravail est, quant à elle, susceptible d'avoir modifié la technologie de production domestique, autorisant l'intensification des usages du temps,

ce qui revient, aussi, à augmenter les ressources en termes de temps disponible³. Pour schématiser, le premier confinement lié au Covid-19 implique davantage de besoins familiaux mais aussi davantage de ressources temporelles individuelles. Les variations des besoins dépendent des structures familiales, tandis que les variations de ressources temporelles dépendent de la situation d'emploi des individus. Il y a donc modification de la répartition des ressources temporelles. Les effets familiaux et individuels se combinent dans la « boîte noire décisionnelle » des ménages, conduisant à des modifications comportementales relatives à l'usage des temps.

Effets du confinement sur l'usage des temps des hommes et des femmes : des effets forts mais sans renversement des rôles

Sans surprise, sous le double effet de la hausse des ressources temporelles et des besoins, le premier confinement a, dans l'ensemble, fortement accru le temps consacré aux tâches domestiques et parentales. En ce qui concerne les tâches domestiques, l'effet moyen est de l'ordre de +15 à +30 % par personne. Le temps consacré aux tâches parentales s'est quant à lui accru dans des proportions bien plus importantes, mais avec des ampleurs considérablement différentes entre les deux articles.

Le temps domestique, et surtout le temps parental des hommes, s'est révélé fortement élastique aux variations de contexte (hausse des besoins, conditions d'emploi et heures de travail). Les ressources temporelles obtenues par le chômage technique, le télétravail et les congés ont été mobilisées de façon inédite durant le confinement pour accroître le temps consacré par les hommes aux tâches parentales. Le temps consacré par les femmes aux tâches ménagères et parentales, déjà très élevé, est apparu moins sensible aux effets de contexte.

Malgré cela, dans l'ensemble, la répartition du travail domestique entre les hommes et les femmes a très peu varié sous l'effet de la crise du Covid-19. Ces dernières continuent à assumer la plus grande part des tâches ménagères et parentales (surtout lessive, puis éducation des enfants, nettoyage, cuisine). La hausse de l'investissement masculin au niveau agrégé provient essentiellement d'un investissement accru des hommes en couple avec enfants dont la femme travaillait à l'extérieur durant le confinement. Dans ce cas précis, on observe des diminutions inédites de la part des femmes dans le temps passé aux tâches parentales, dont la répartition

devient égalitaire. Pour les couples bi-actifs, qui étaient dans la plupart des cas à domicile lors du premier confinement, la légère diminution de la part du temps domestique des femmes provient exclusivement d'un changement dans la répartition du temps consacré à faire les courses (temps soumis à des changements de valorisation).

Les évaluations antérieures, réalisées à partir des enquêtes Emploi du temps de l'Insee, ont démontré par le passé que le temps consacré par les hommes aux tâches ménagères et parentales pouvait se montrer plus élastique que celui des femmes, résultat *a priori* surprenant lorsqu'on connaît la faiblesse de l'élasticité du temps de travail marchand des premiers. Ponthieux & Schreiber (2006) observent que le temps passé par les hommes aux tâches domestiques s'accroît avec le poids de la production domestique (temps domestique total). Il augmente aussi lorsque la femme est relativement plus investie dans le travail marchand (salaire ou temps de travail élevé). Bloemen & Stancanelli (2014) estiment l'ensemble des élasticités directes et croisées des salaires pour différentes allocations jointes de temps au sein des couples. Ils observent que le temps parental et domestique des hommes apparaît positivement élastique au salaire des femmes⁴, ce qui n'est pas le cas du temps de travail domestique et parental des femmes, très faiblement élastique au salaire des hommes. *A contrario*, l'usage du temps des femmes (travail marchand, tâches ménagères et parentales) dépend fortement de leur propre salaire horaire, tandis que l'usage du temps des hommes n'est que faiblement déterminé par leur niveau de salaire personnel. En d'autres termes, c'est la situation des femmes sur le marché du travail qui conditionne les modalités d'allocation des temps domestiques au sein des familles, et c'est bien ce qui est observé par CM. Cette situation est en accord avec l'idée d'une répartition des rôles fondée sur le genre, octroyant à la femme le rôle principal en matière de contribution à la production domestique. Cette répartition traditionnelle des rôles autorise toutefois, et c'est ce que nous ont démontré tant l'article de CM que celui de PSW, des ajustements exceptionnels et réversibles, en l'occurrence une hausse du temps de travail non marchand des hommes, qui serait comparable dans son fonctionnement au phénomène du travailleur additionnel, et qui s'activerait en cas d'indisponibilité du travailleur principal.

3. D'autres canaux sont évoqués par les auteurs comme un changement de valorisation des temps domestique (préférences pour les courses, etc.).

4. Une hausse de 1 % de salaire horaire féminin contribuerait à augmenter le temps domestique et parental des hommes de 0.5 %.

Cette interprétation rejoint les conclusions de Sofer & Thibout (2015). L'absence de renversement des rôles lorsque la femme est plus investie que l'homme sur le marché du travail traduit bien l'existence de normes de genre fortes dans la division des tâches au sein des ménages, contrecarrant la logique d'efficacité économique qui prédit que les membres du couple se spécialisent en fonction de leurs productivités et avantages comparatifs, et non en fonction de leur genre (voir la littérature issue des travaux fondateurs de Becker, 1965). Lorsque les deux conjoints travaillent, comme c'est le cas le plus souvent en France, les déperditions de ressources monétaires et temporelles du fait de choix inefficaces au sein des familles se doublent d'inégalités temporelles délétères pour le lien intra-familial.

* *
*

Des conflits et des violences intra-familiales peuvent ainsi apparaître durant une crise comme la partie émergée d'arrangements intra-familiaux peu efficaces et fortement inégalitaires. Dévier temporairement de la norme sociale peut aussi être générateur de tensions et de violence. Il est extrêmement délicat et aléatoire de dresser un lien causal, mais les corrélations entre confinement, inégalités temporelles et conflits soulignées par CM témoignent sans nul doute de voies d'améliorations possibles de la compréhension du fonctionnement des familles.

Les enjeux économiques et sociétaux de l'étude de la famille comme lieu de production du bien-être présent et futur de la population sont absolument majeurs.

Les conclusions de PSW et CM convergent nettement. Non, la crise du Covid-19 n'a pas contribué à modifier les règles de répartition du travail domestique et parental selon le genre au sein des familles. Les ajustements intra-familiaux observés correspondent à des ajustements de crise. En ce sens, la famille a été capable de mobiliser des ressources inhabituelles, en l'occurrence le temps des hommes, afin d'assurer la part de travail domestique que ne pouvait pas assumer les femmes.

S'il est heureux de constater que l'alignement de la répartition des rôles sur les normes sociales de genre n'a pas empêché un certain nombre d'ajustements intra-familiaux nécessaires en période de crise, ces derniers ont toutefois été grandement insuffisants. La violence intra-familiale s'est accrue. Une partie de ces tensions aurait-elle pu être évitée, en l'absence de telles normes sociales de genre limitantes sur les comportements ?

De nombreux éléments d'explication évoqués dans ce commentaire sont tirés de travaux réalisés sur des données anciennes (la dernière enquête Emploi du temps date de 2010). La réalisation, à intervalles réguliers, d'enquêtes budget-temps, complétées d'informations permettant d'évaluer les volumes et les préférences pour la production domestique et parentale, est indispensable si l'on souhaite mieux connaître le fonctionnement de la sphère familiale. Ce lieu, dont le fonctionnement repose encore essentiellement sur les femmes, est fortement générateur d'inégalités de genre. Trop peu visible, son rôle d'amortisseur en période de crise mérite d'être souligné et reconnu. □

BIBLIOGRAPHIE

- Becker, G. S. (1965).** A theory of the Allocation of Time. *The Economic Journal*, 75(299), 493–517.
<https://doi.org/10.2307/2228949>
- Bloemen, H. & Stancanelli, E. (2014).** Market hours, household work, child care, and wage rates of partners: an empirical analysis. *Review of the Economics of the Household*, 2(1), 51–81.
- Champeaux, H. & Marchetta, F. (2022).** Couples in Lockdown: « La vie en rose »? *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, 536-37, 27–50 (ce numéro).
- Goodin, R. E., Rice, J. M., Parpo, A. & Eriksson, L. (2008).** *Discretionary Time: A New Measure of Freedom*. Cambridge and New York ed.
- Pailhé, A., Solaz, A. & Wilner, L. (2022).** Housework and Parenting during the Lockdowns in France: How Have Socio-Economic and Gender Inequalities Changed? *Economie et Statistique / Economics and Statistics*, 3–25 (ce numéro).

Ponthieux, S. & Schreiber, A. (2006). Dans les couples de salariés, la répartition du travail domestique reste inégale. In: Insee Références, *Données sociales : La société française, édition 2006*, pp. 43–51. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1371951?sommaire=1372045>

Sofer, C. & Thibout, C. (2015). La division du travail selon le genre est-elle efficiente ? *Economie et Statistique*, 478-479-480, 273–304. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1303236?sommaire=1303240>

Thévenon, O. (2008). Politiques de conciliation du travail et de la vie familiale en Europe : Quelle(s) complémentarité(s) des aides publiques et des entreprises ? *Brussels Economic Review/Cahiers économiques de Bruxelles*, 51(2/3), 365–385.
